

# VILLERS SAINT PAUL

## INFORMATIONS

### CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la salle Georges Brassens :

**lundi 12 avril à 18h30**

La séance se déroule pendant les horaires de couvre-feu.

L'assistance aux débats ne constitue pas un motif d'autorisation de sortie dérogatoire.

Ainsi, le maire ne peut pas autoriser l'accès du public à la séance du Conseil municipal.

### COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

#### Mercredi 7 avril

La collecte reprend tous les mercredis (sauf jours fériés).

Les conteneurs (ou sacs) doivent être sortis le mardi soir après 19h. Ils ne doivent pas être fermés.

Aucun autre conteneur (ou sac) ne doit être utilisé pour les déchets végétaux.

N° Vert : 0 805 12 60 60

### SUPPLÉMENT AU BULLETIN MUNICIPAL AVRIL 2021

Directeur de la publication :  
Gérard Weyn

Mairie de Villers-Saint-Paul

☎ 03 44 74 48 40

✉ [contact@villers-saint-paul.fr](mailto:contact@villers-saint-paul.fr)

🌐 [www.villers-saint-paul.fr](http://www.villers-saint-paul.fr)



### CENTRE DE LOISIRS

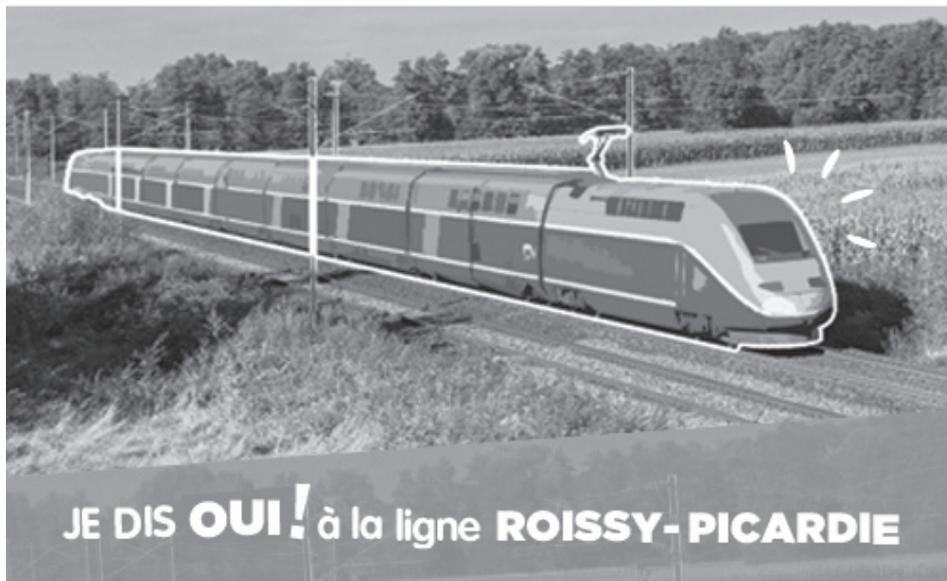
**L'accueil de loisirs ouvrira ses portes aux enfants  
lundi 26 avril au vendredi 7 mai sur le thème  
"la nature et les loisirs"**

Inscriptions et réservations obligatoires avant le 9 avril pour la première semaine et avant le 16 avril pour la seconde au Service enfance de la Mairie. ☎ 03 44 74 48 47.

Si votre enfant est déjà inscrit, réservez directement par mail au centre de loisirs : ✉ [alsh.peri@villers-saint-paul.fr](mailto:alsh.peri@villers-saint-paul.fr)

Les réservations, modifications ou annulations doivent être effectuées 15 jours avant la ou les semaines que vous sollicitez. Toute semaine réservée sera facturée. L'inscription au bus (accueil Jean Moulin) doit obligatoirement être signalée au moment de l'inscription.

**VOTEZ**  **jusqu'au 6 avril**



[www.creilsudoise.fr/roissy-picardie](http://www.creilsudoise.fr/roissy-picardie)

**La chasse aux œufs qui devait avoir lieu, le samedi 3 avril,  
dans le parc de la Brèche est malheureusement annulée  
en raison de l'évolution de la situation sanitaire.  
Merci de votre compréhension.**

## USIMAGES 2021

**Du 17 avril au 20 juin**

L'Agglomération Creil Sud Oise organise avec le concours de l'association Diaphane, Pôle photographique en Hauts-de-France, la quatrième édition d'Usimages.

Cette manifestation met en lumière l'identité et la richesse du patrimoine industriel de l'Agglomération Creil Sud Oise.

Pour cette édition, 12 expositions photographiques sur la thématique « *Santé et sécurité au travail* » gratuites et ouvertes à tous s'installent dans les villes de Cramoisy, Creil, Montataire, Nogent-sur-Oise, Rousseloy, Saint-Leu d'Esserent, Saint-Maximin et **à Villers-Saint-Paul sur la place de la Mairie.**

## CENTRE NAUTIQUE

### NOGENT-VILLERS

Le centre nautique rouvre ses portes au public les mardis et vendredis de 12h à 13h15, sous réservation et présentation d'un justificatif pour :

- Les personnes en formation universitaire ou professionnelle.
- Les personnes détenant une prescription médicale d'Activité Physiques Adaptée.

Ces prescriptions sont réservées aux patients atteints d'une maladie chronique ou d'infection longue durée.(renseignez vous auprès de votre médecin).

- Les personnes en situation de handicap reconnu par la MDPH.

Durant ce créneau, les usagers porteurs de handicaps moteurs peuvent utiliser un fauteuil de mise à l'eau, matériel nouvellement arrivé au centre nautique. Cet appareil permet une autonomie complète de la personne, pour entrer et sortir de l'eau. Il est possible de le disposer où l'on veut sur le bassin sportif ou sur le bassin ludique afin de satisfaire les utilisateurs.

Si vous remplissez l'une de ces conditions et souhaitez avoir une activité vous permettant de vous sentir mieux dans votre corps et votre tête, n'hésitez pas à contacter le centre nautique au : 06 50 91 96 10

## DIÉT'ÉTHIQUE ONLINE



Découvrez Diét'Éthique online, un cabinet en ligne pour des consultations nutrition !

Soucieuse de proposer une solution simple, sécurisée et facile à mettre en œuvre, une jeune diététicienne de Villers-Saint-Paul, Marie Maneuvrier, vient d'inaugurer son tout nouveau site : diét'Éthique online.

Simple, rapides et sans déplacement, les consultations se font à distance par téléphone ou par visioconférence. Les rendez-vous se déroulent de la même façon qu'en cabinet. Il vous suffit d'un smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur muni d'un micro et, si possible, d'une caméra. Le premier contact a lieu par email ou par téléphone.

**Renseignements et contact :**

**[www.diet-ethique.online](http://www.diet-ethique.online)**

**Marie Maneuvrier - Tél. 06 62 25 46 08**

**Prise de rendez-vous directement sur le site.**

**Diététicienne-nutritionniste diplômée, titulaire d'un numéro ADELI permettant le remboursement par certaines mutuelles.**

## SOS ABEILLES

Chaque année, au retour des beaux jours, des essaims d'abeilles se forment un peu partout, et s'installent parfois dans des endroits inappropriés.

L'essaimage est un phénomène naturel qui permet aux colonies d'abeilles de se diviser et donc de se reproduire.

**Ne détruisez pas les abeilles, mais participez à leur sauvegarde en contactant un apiculteur villersois qui viendra récolter cet essaim.**

Les abeilles appartiennent à une espèce protégée par la loi. Les pompiers ou les entreprises de désinsectisation n'ont pas le droit de les détruire.

**Vous avez un essaim chez vous ?**

**Contactez un apiculteur villersois :**

☎ **06 98 79 17 20**

✉ **[j.hernandez@villers-saint-paul.fr](mailto:j.hernandez@villers-saint-paul.fr)**

**ou les services techniques de la ville :**

☎ **03 44 74 48 50** ✉ **[stm@villers-saint-paul.fr](mailto:stm@villers-saint-paul.fr)**